



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 16 Juin 2015

Étaient présents :

ADEME Bourgogne, représenté par M. Philippe PORTIER
DRAAF BOURGOGNE, représenté par Mme Louisiane THOMAS
DREAL BOURGOGNE, représenté par M. Bruno CHARPENTIER
ARS BOURGOGNE, représenté par M. Bruno MAESTRI
Météo France, représenté par M. David AUBIN
Le Grand Dijon, représenté par M. Jean-Patrick MASSON,
Le Grand Chalon, représenté par M. Landry LEONARD
Communauté Creusot Montceau, représenté par M. Jean-François JAUNET
UIOM de Dijon, représentée par M. Jean-Patrick MASSON
CCI 21, représenté par M. Youcef HAMOUDI
ORS Bourgogne Franche Comté, représenté par Mme Bernadette HUSSON ROBERT
Université de Bourgogne, représenté par Mme Élodie RICAUD
Alterre Bourgogne, représenté par M. Jean-Patrick MASSON
Yonne Nature Environnement représentée par Mme Catherine SCHMITT
CLAPEN 21, représenté par Mme Hélène COURTOT
UFC QUE CHOISIR, représentée par Mr. Pierre GUILLE

Ont donné pouvoir :

Agglomération de NEVERS à Mr. Landry LEONARD
VERRALIA à Mr. Jean-Patrick MASSON
DIM SA à Mr. Jean-Patrick MASSON
AEDN à Mme Catherine SCHMITT
DALKIA Dijon à Mr. Youcef HAMOUDI
DIJON ENERGIE À Mr. Youcef HAMOUDI
Le Parc Naturel Régional du Morvan à Mr. Jean-Patrick MASSON

Ont été invités :

Mme Catherine HERVIEU, le Grand DIJON
Mr. Francis SCHWEITZER, ATMO Franche-Comté
Mr. Alain HUOT, ATMO Franche-Comté
Mme. Sandrine MONTEIRO, Directrice d'ATMOSF'air
Mr. Christophe GREVOST, commissaire aux comptes
Mr. Lionel BREUIL, expert comptable
Mme KARIME SAADIA – Secrétaire comptable
Mme Shirley SALOMON -chargée d'études

23 membres sont représentés ou ont donné pouvoir à un membre de l'assemblée sur 42 membres
Le quorum est atteint, l'assemblée est ouverte.

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Bilan de la qualité de l'air 2014
3. Bilan des études 2014
4. Projets 2015-2016
5. Mise à jour de la liste des membres 2015
6. Fusion avec ATMO Franche-Comté
7. Rapport financier
8. Avis du commissaire aux comptes
9. Budgets Prévisionnels
- 10. Divers

1) Rapport moral 2014

M. MASSON présente les points forts et faibles de l'année 2014 pour l'association, il met l'accent sur le fait que l'effectif total passe à 13 personnes dont 11 CDI ce qui permet une grande fiabilité et efficacité pour répondre aux sollicitations externes de plus en plus nombreuses (260 demandes en 2014). Concernant le site Internet, 80 000 visites ont été enregistrées sur l'année. Les applications sont également disponibles sur IPHONE et Android et M. MASSON invite les membres à les télécharger. Pour les pics de pollution, une baisse a été observée concernant le nombre de jours. Une augmentation de ressources de TGAP a été constatée, due au changement de la règle de calcul de cette taxe.

Il liste rapidement les études réalisées sur l'année (voir le point 3 de l'ordre du jour).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) BILAN DE LA QUALITE DE L'AIR 2014

Mme MONTEIRO présente les moyens de mesures en Bourgogne, la carte d'implantation des stations. Elle précise qu'en janvier 2015, la station BALZAC a été fermée.

Mme MONTEIRO présente les résultats de l'année 2014 de différentes agglomérations et le détail par polluants. Les membres ont reçu un exemplaire du rapport d'activité qui complète cette présentation. Elle précise que sur Montceau-les-Mines, l'arrêt de la centrale thermique a un impact nettement visible sur les niveaux de métaux toxiques et de HAP.

M. LANDRY demande si l'arrêt de la mesure des HAP sur le site de Montceau engendre la perte du matériel ou seulement de la mesure. Sandrine MONTEIRO répond que le matériel est conservé et peut notamment servir aux mesures de pesticides ou au sondage des niveau de HAP sur d'autres sites de la région.

3) BILAN DES ÉTUDES 2014

Mme Shirley SALOMON présente les différentes études ayant eu lieu en 2014 (voir la présentation).

4) PROJETS 2015-2016

Mme Sandrine MONTEIRO présente les différents projets :

2015

Concernant les moyens mobiles et pour répondre aux demandes, l'association a installé une petite remorque à proximité de la rocade à Saint Apollinaire pour compléter l'étude NO₂ suite aux résultats de la Cartographie par tube à diffusion passive.

Les mesures pour KRONOSPAN ont été reconduite en 2015. Pour 2016, les échanges sont en cours.

Une étude sur l'impact du chauffage aux bois à la fois sur la commune de Corcelles-les-Monts et à proximité de la nouvelle chaufferie du quartier des Valendon à DIJON est prévu sur 2015-2016.

Une étude route d'Ahuy est projetée suite à la saisie d'une association de riverains.

La participation à l'étude PrémaBqua pilotée par le CHU de Besançon s'est achevée début 2015 et l'association travaille désormais pour le projet PATER, étude santé-environnement de niveau national à laquelle participe toutes les AASQA.

2016

Le plus important projet est la réalisation du PRSQA 2017-2021 qui doit couvrir la Bourgogne et la Franche-Comté. Le contenu doit faire le bilan de l'existant, décliner les axes stratégiques nationaux mais aussi définir les axes stratégiques régionaux. Ce document s'accompagne d'un détail des besoins techniques, financiers et de communication associés au développement sur les cinq prochaines années.

Il est prévu de réaliser une cartographie du NO₂ sur une agglomération. Mme MONTEIRO évoque Mâcon ou Sens pour 2016. M. JAUNET exprime son souhait que cette cartographie se fasse sur la CCM, car celle-ci est la seule à être dans une phase d'élaboration d'un PLUi.

Une étude pesticides est prévue en termes de financement, le site et l'objectif reste à peaufiner avec le concours de Mme SCHMITT et de M. MAESTRI.

Et enfin, en ce qui concerne la communication, une page FACEBOOK sera créée afin de toucher le jeune public.

M. MASSON rajoute qu'il faut reprendre contact avec les médias pour une diffusion quotidienne de l'indice ATMO, indispensable selon lui.

M. GUILLE demande si la baisse de la vitesse sur la rocade influence la pollution de l'air. M. MASSON précise que la baisse de la vitesse a été prise en compte dans l'étude du PPA (plan de protection de l'atmosphère de Dijon), que le bénéfice est avéré si la circulation est fluide. Madame SCHMITT insiste sur l'importance de la fluidité du trafic qui permet la réduction de la pollution sur les grands axes de circulation.

M. PORTIER s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'association a pour projet de réaliser des études sur le chauffage au bois. Mme MONTEIRO précise que concernant la commune de Corcelles-les-Monts, c'est le maire qui a formulé une demande, quant à la chaufferie bois Valendons, c'est l'intérêt d'avoir des arguments pour répondre aux demandes des riverains. M. CHARPENTIER apporte des précisions sur le fait que le chauffage bois ancien pose toujours problème au niveau de la pollution de l'air mais que les nouvelles installations sont beaucoup plus performantes.

Mme SCHMITT insiste sur l'importance de sensibiliser la population concernant les feux à l'air libre.

5) Mise à jour de la liste des membres

Mme MONTEIRO présente les membres à radier et ceux à intégrer, la liste est validée à l'unanimité.

Validation à l'unanimité de la candidature de M. GIRARD du Conseil Départemental de la Côte d'Or pour un poste d'administrateur.

M. MASSON propose à M. JAUNET (CCM) d'occuper un poste au sein du conseil d'administration étant donné qu'un poste est vacant dans le collège des collectivités. Ce dernier demande un temps de réflexion.

6) Fusion avec FRANCHE COMTE

M. MASSON fait le point sur l'état des échanges entre les deux AASQA à savoir : ATMOSF'air a participé à l'AG d'ATMO Franche-Comté le 9 juin, ATMO Franche-Comté assiste à la présente AG d'ATMOSF'air et une rencontre aura lieu le 26 juin 2015 avec Présidents et directeurs. Les Présidents des deux AASQA précisent qu'à ce jour, il n'y a aucune obligation pour la fusion mais qu'il est dans l'intérêt des deux associations de fusionner pour mieux utiliser leurs ressources financières et humaines.

7) Rapport Financier

M. BREUIL présente les comptes 2014 :

Les produits d'exploitation 2014 sont stables malgré une baisse des versements des collectivités et de l'État. Les charges sont en augmentation de 98 833 euros, 75 000 € par rapport au prévisionnel. Le principal poste en augmentation est la masse salariale. Le résultat comptable montre une perte de 61 940 €. Une baisse de la trésorerie est constatée suite aux versements tardifs des subventions.

Présentation du plan de financement des investissements. Cette année, l'association décide d'injecter le minimum de TGAP dans le budget d'investissement afin de permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement. Le budget d'investissement est donc plus modeste que les années antérieures.

M. MASSON explique aux membres la difficulté à respecter les budgets d'investissement initiaux, du fait que l'État ne communique pas rapidement les pourcentages pris en charge pour chaque équipement. Ce qui oblige l'association à revoir ce budget et à réajuster en fonction des besoins et des parts de financement.

Mme MONTEIRO, précise qu'une discussion aura lieu en juillet cette année avec le LCSQA qui permettra de préciser les demandes auprès des collectivités.

Mme SCHMITT regrette le désengagement des Conseils Départementaux.

Mme HERVIEU précise que vu que les études réalisées apportent beaucoup de réponses au monde agricole, les Conseils Départementaux devraient s'investir plus.

8) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTE

M. GREVOT fait une lecture des deux rapports : général et spécial (voir document joint)

Le compte de résultat et le bilan financier 2014 sont adoptés à l'unanimité.

Validation de l'affectation du résultat (perte) aux réserves à l'unanimité.

9) BUDGETS PRÉVISIONNELS 2016

Mme MONTEIRO présente le budget prévisionnel d'investissement 2016. Ce budget global de 174 500 € sera financé avec une demande de 122 150 € de subventions ETAT, 16 520 € GRAND DIJON, 35 830 € Conseil Régional. Cela laisse une marge d'ajustement de 23 650 € de subvention des collectivités pour compenser les lignes qui ne seront pas financées par l'État ou non financé à hauteur de 70 %. Cette marge évitera de devoir affecter de la TGAP. Cela peut obliger à ne pas réaliser tout le programme si cette marge est insuffisante.

M. CHARPENTIER est plutôt pessimiste concernant la part de l'État, selon lui, on devrait avoir une subvention plutôt proche de 80 000 €.

Présentation des deux budgets de fonctionnement 2016 : activité commerciale et non commerciale (voir document joint)

Mme SCHMITT insiste sur l'objectif qualité de l'air imposé par l'Europe à la France et s'étonne donc de la baisse des subventions. Elle interroge M. MAESTRI sur le rapport entre le coût sanitaire liée à la pollution de l'air. M. MAESTRI confirme qu'un nombre important de maladies est directement lié à la pollution de l'air mais qu'il ne peut chiffrer précisément ce coût.

M. MASSON évoque le fait que le Grand Chalon souhaite baisser sa participation en 2016, et s'interroge sur le mode de calcul de la participation des collectivités.

M. LANDRY répond que d'autres collectivités devraient être sollicitées (Départements, autres communautés, ...) pour encourager le maintien de la subvention des collectivités qui financent actuellement un tiers des besoins de l'association.

Cette question de la participation des collectivités devra être examiné dans le cadre d'une harmonisation Bourgogne/Franche-Comté.

Les Budgets prévisionnels 2016 sont validés à l'unanimité.

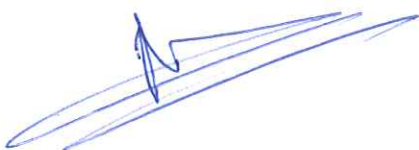
10) POINTS DIVERS

Validation de la cotisation à 500 € par les membres.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est close.

Le Président

Jean-Patrick MASSON



Le secrétaire

Bruno CHARPENTIER



